

Nogent-sur-Seine

Une nouvelle réunion de la C.L.I. lundi
au théâtre municipal

Les élus et le risque nucléaire : Un manque évident d'informations

Si les enseignants n'avaient pas répondu en nombre à l'invitation que leur avait lancée la commission locale d'information de la centrale nucléaire voici quelques mois, les élus ont montré pour ce qui les concerne plus d'intérêt, même s'il en manquait la moitié. Ils étaient douze sur vingt-quatre à s'être déplacés lundi matin au théâtre municipal, invités qu'ils étaient à s'informer sur les décisions à prendre en cas de crise grave. L'accident nucléaire, même s'il reste peu probable, constitue pour la région du nogentais une réalité qu'il ne faut écarter à aucun prix. Les tristes exemples de Three Mile Island aux Etats-Unis et de Tchernobyl en Ukraine sont

là pour nous rappeler les vrais dangers d'une énergie dévastatrice quand elle n'est pas maîtrisée.

Si la commission locale d'information de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine se situe bel et bien sur les rails de la transparence, le mérite en revient certainement à Gérard Ancelin son président qui entend bien faire tomber les barrières de l'indifférence, reste pourtant ce fantastique travail de communication et d'information qui doit désormais présider à son activité.

Pas une mince affaire devant la complexité des missions de sécurité à mettre en oeuvre dans le cadre du désormais célèbre "plan

particulier d'intervention" (PPI), un plan mis en oeuvre par l'autorité préfectorale en cas d'accident grave à Nogent-sur-Seine.

Ce qui paraît curieusement incroyable, c'est cette pénurie d'informations que l'on constate chez les élus. Les questions posées lundi matin au théâtre laissent à penser qu'il existe bien une vraie demande dans un domaine de sécurité publique qui pourtant concerne chacun d'entre nous.

Une vraie demande d'informations chez les élus

Un accident majeur à Nogent-sur-Seine n'aurait pas forcément l'ampleur de celui de Tchernobyl. Et pourtant, si l'inévitable devait se produire, alors les pouvoirs publics, en étroite collaboration avec EDF, auraient à lancer immédiatement les premières mesures intégrant un plan d'urgence capable de secourir dans des délais courts les populations.

L'exploitant de la centrale nucléaire est évidemment le premier acteur en cas de crise. Mais dans le cas d'un accident majeur ou d'un incident ou accident risquant d'évoluer vers un accident majeur, la responsabilité de la gestion de crise est rapidement dévolue au Préfet, voire au gouvernement, dont il est le représentant.

Reste que c'est bel et bien EDF qui aura les responsabilités de déclencher l'alerte puisque c'est elle qui semble la plus à même d'éva-



Une douzaine de maires du Nogentais ont pris part à cette réunion d'information



De nombreux intervenants réunis autour du président de la commission Gérard Ancelin

Les intervenants lundi au théâtre

- Gérard Ancelin, président de la commission locale d'information
- Brigitte Fournel, responsable de la communication à la centrale nucléaire
- Jean-Michel Ferat, chef Division des installations nucléaires à la DRIRE
- Thierry Barras, chef de la mission sûreté-qualité à la centrale nucléaire
- Pierre Stephan, chef du service interministériel de défense et de protection civile de l'Aube
- Michel Brangbourg, inspecteur de salubrité à la DDASS
- Gilbert Lemaur, maire de Saint-Nicolas-la-Chapelle
- Marcel Fontaine, maire de Ferreux-Quincey

luer l'importance de l'accident. La rapidité de son exécution constituera un élément tout à fait important dans le bon déroulement des actions à mener dans le cadre d'un plan de secours lancé à Nogent et dans ses environs.

Malgré tous les efforts réalisés pour prévenir le risque, tous les acteurs concernés se doivent d'envisager sa survenue, il est donc nécessaire de connaître les conduites à tenir dans cette éventualité.

Des inquiétudes chez les élus

Si Marcel Fontaine, maire de Ferreux-Quincey, constate une certaine léthargie des élus vis-à-vis de la sûreté nucléaire, "c'est vrai - dit-il - on oublie facilement et l'on aurait tendance à ne rien faire", son collègue Gilbert Lemaur, maire de Saint-Nicolas-la-Chapelle s'est montré plus inquiet, avouant bien sincèrement les difficultés qu'il rencontrerait s'il avait à gérer une situation de crise dans sa commune.

Des propos qui prouvent bien le désarroi des élus face à l'éventualité d'un accident nucléaire, peu

probable rappelons le, mais avec lequel il faut pourtant compter.

Dans le cas d'un risque radioactif deux mesures peuvent être prises : le confinement ou bien l'évacuation.

La première est une mesure simple de protection utilisée en premier réflexe. En effet, l'habitation constitue un écran qui est le meilleur protecteur possible contre une contamination.

Il est possible qu'après le confinement à domicile, l'évacuation temporaire soit décidée par les responsables de l'organisation des secours. Vous en seriez alors informés par la radio ou par haut-parleurs. La durée de l'évacuation sera fonction des risques d'extension possible du sinistre et de ses conséquences.

Enfin, quelle que soit votre situation au moment de l'alerte, sachez que si vos enfants ou tout autre membre de votre famille se trouvent à l'école ou sur les lieux de travail, ils ne devront en aucun cas retourner au domicile, mais se conformer aux consignes qui leur seront transmises par les chefs d'établissements.

C. L.



B. P. 245, 75227 PARIS Cedex 05

Paris, le 17 juillet 1994

Communiqué du
Comité Stop-Nogent-sur-Seine

Merveille de la "transparence" : une CLI clandestine !

Les associations ont été exclues de la réunion de la Commission locale d'information, qui s'est tenue à leur insu le 27 juin 1994 à Nogent-sur-Seine alors que EDF était là pour présenter son point de vue aux maires de la région. Une telle manœuvre liquide toute participation effective des associations.

Cette CLI sur la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, à peine reconstituée, n'était encore qu'un fantôme dépourvu de moyens de fonctionnement. Elle a décidé de se faire clandestine : les prétendus "rails de la transparence" sur lesquels son président, M. Ancelin, affirmait se trouver, l'ont mené à l'opacité la plus complète.

Dans une telle structure, les élus se trouvent coupés des associations et de la population et ne peuvent qu'être les otages d'une technocratie qui, après quelques hésitations, retourne à la méthode du mensonge éhonté et systématique.

Le comité Stop-Nogent-sur-Seine refuse désormais de se considérer comme membre de cette CLI et d'y apporter sa caution * Il inclut maintenant dans ses activités la dénonciation de cette Commission locale de Désinformation.

Pour le comité Stop-Nogent-sur-Seine,

le représentant légal,

G. F.

* voir la lettre ci-jointe adressée au président de la CLI



B. P. 245, 75227 PARIS Cedex 05

Paris, le 17 juillet 1994

au président de la CLI,
M. G. Ancelin

Monsieur,

Nous avons appris par la presse qu'une séance de la CLI s'était tenue le 27 juin avec les représentants d'EDF et de diverses administrations, à l'attention des maires de la région.¹

On ne saurait mieux signifier l'exclusion des associations et de la population de cette commission locale où, depuis sa recréation à l'automne 1993, la désinformation n'a cessé de le disputer à la propagande pro-nucléaire. En novembre 1993 déjà, vous aviez tenté d'organiser une réunion pour les enseignants, sans inviter les associations et en faisant référence à une brochure de "vulgarisation" partielle². Cette fois-là, informés par la presse, nous avons pu néanmoins être présents et faire les interventions indispensables à une information équilibrée.

La première véritable réunion de CLI, en février 1994, ne fut même pas convoquée régulièrement, avec le délai de trois semaines imposé par ses propres statuts (vous vous étiez engagés à ce que cela ne se reproduise pas). Nous avons néanmoins posé les questions les plus urgentes. Elles n'ont pas reçu de réponse sérieuse à ce jour, puisque seul un "avant-projet de réponse" (sic), parfaitement dilatoire, a été délivré par EDF deux mois plus tard.

En juin, la deuxième réunion de la CLI pour l'année 1994 a été dissimulée à ses membres encombrants. De cette façon, il n'y avait plus de questions embarrassantes !

Lorsque nous avons accepté en octobre 1993, sur invitation des pouvoirs publics, de participer à cette CLI, nous avons exprimé nos réticences devant le mode de fonctionnement choisi. En dépit de cet obstacle, nous avons décidé de faire une nouvelle fois la démonstration que les antinucléaires acceptent le débat, même dans les conditions les plus défavorables pour eux. Force est de constater aujourd'hui que vous n'avez pas respecté vos engagements, pourtant fort limités ! L'industrie nucléaire ne peut supporter la moindre ombre de discussion effective : elle a tant à cacher, notamment qu'elle fait courir aux populations un risque industriel inacceptable...

Le pas de clerc dont la CLI de Nogent-sur-Seine s'est rendue responsable le 27 juin s'inscrit dans le contexte d'une régression délibérée du lobby nucléaire depuis un an vers les vieilles méthodes du secret et de la dissimulation³. La "transparence" est au-dessus de ses forces.

En tant que président, vous êtes maître de la convocation des réunions de CLI. Nous vous tenons pour le principal responsable de la politique de duplicité et de fait accompli à la CLI de Nogent-sur-Seine.

Nous ne nous considérons plus comme membre de cette structure manipulée.

Pour le comité Stop-Nogent-sur-Seine,
le représentant légal,

G.F.

¹ *Libération-Champagne* du 1er juillet 1994

² Intitulée "Le Risque nucléaire", cette brochure est diffusée par le Centre régional de Documentation pédagogique de Dijon, B.P. 490, 21023 Dijon cedex. Elle a été distribuée, à la fin de la réunion de novembre, aux enseignants qui s'étaient déplacés. L'un des principaux coordinateurs de cet opuscule est M. Brangbour, qui représente la DDASS à la CLI. Il s'était illustré en avril 1993, lors d'une réunion préparatoire de la CLI, par une déclaration ahurissante sur l'excellence de la radioprotection en France ("la meilleure du monde"). L'Etat français a montré au mois de juin 1994 qu'il était le seul au monde à refuser les recommandations internationales de la Commission Internationale de Protection Radiologique (qui prône une protection améliorée). Devant l'énormité de cette position, l'Etat français a dû reculer en juillet. Cette palinodie sur la question des normes de radioprotection est on ne peut révélatrice de l'arriération française dans ce domaine.

³ L'affaire "Superphénix" et le prétendu débat sur l'énergie en sont d'éloquents illustrations.



ASSOCIATION LOI 1901
Membre de la Société Nationale
de Protection de la Nature

LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (C.L.I.)
DE LA CENTRALE NUCLEAIRE
DE NOGENT-SUR-SEINE.....

..... ET LA TRANSPARENCE.

Sept.1994

Le 27 Juin 1994 s'est tenue une réunion de la C.L.I. de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, à laquelle, ni la Fédération Départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement de l'Aube (FAPNATE), ni le Comité Stop-Nogent, ni notre association n'étaient conviés; cette réunion n'étant, paraît-il exclusivement réservée qu'aux élus de la région.

A la suite de cette éviction, le Comité Stop Nogent a décidé de se retirer de la CLI.

Mais, cette exclusion n'était pas une innovation, puisque le 23 novembre 1993 nous n'avions pas été invités à une réunion à destination du corps des enseignants; l'annonce dans la presse locale (La république de Seine-et-Marne du 15 nov.1993- Libération-Champagne du 17 Nov.1993) nous avait permis de considérer que cette réunion était " publique " et ainsi d'y assister " en squatter ".

Pareilles réunions "spécifiques" sont prévues à l'intention des médecins, pharmaciens et vétérinaires pour le courant du mois de janvier 1995.

Quelles sont donc les informations, ou les désinformations dont il peut être fait état lors de ces réunions auxquelles nous paraissent indésirables ?

Est-ce là le résultat d'une soi-disant remise sur les rails de la transparence ?

Faut-il, pour être informé, avoir " dans sa manche " un membre de chaque corps constitué, enseignant, élu, médecin, pharmacien, vétérinaire ou autres, qui nous rapportera ce qui s'est dit à ces réunions ? Ne serait-il pas plus simple que nous soyons invités à y participer directement, mais, les questions que nous sommes à même de poser ne seraient-elles pas plus embarrassantes que celles posées (très rares) lors de ces réunions " spécifiques ".





Provins, le 27 Juillet 1994

ASSOCIATION LOI 1901
Membre de la Société Nationale
de Protection de la Nature

Monsieur Gérard ANCELIN
Président de la CLI du CNPE
Hôtel de Ville
10400 NOGENT-SUR-SEINE

Monsieur le Président,

Une réunion de la CLI s'est tenue le 27 Juin dernier, sans que nous y soyons conviés; nous tenons à vous confirmer, si besoin est, que tout ce qui concerne le nucléaire, et plus particulièrement, bien sûr, l'exploitation du site de Nogent-sur-Seine nous intéresse, et, qu'il n'est pas dans nos esprits que ce qui peut être dit, à des enseignants, à des élus, à des étudiants, ou à tout autre corps constitué, puisse échapper à cette règle.

Nous vous serions donc très obligés, Monsieur le Président, de bien vouloir, à l'avenir, nous informer de " toutes " les réunions de la CLI, nous laissant le choix de savoir si celles-ci présentent pour nous un intérêt ou non, et non pas de faire ce choix vous-même.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le Président

P.H. Carroué

P.H. Carroué



ASSOCIATION LOI 1901
Membre de la Société Nationale
de Protection de la Nature

Provins, le 16 août 1994

LA REPUBLIQUE
DE SEINE-ET-MARNE

le Parisien

Cher Monsieur,

Depuis l'annonce par voie de presse de la décision prise par le Comité " STOP NOGENT " de quitter la commission locale d'information du site de Nogent-sur-Seine, décision prise à la suite de son éviction de la dernière réunion de cette instance (éviction dont nous avons également été l'objet), beaucoup de sympathisants ou de personnes soucieuses du nucléaire, nous posent la question de savoir quelle sera l'attitude de notre association lors de la prochaine réunion de la C.L.I.; afin de répondre à ces questions nous vous serions très obligés si vous pouviez mentionner dans vos colonnes le texte de la lettre que nous avons adressée le 27 Juillet dernier à Monsieur Ancelin, président de la CLI dont photocopie ci-jointe.

Vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

P.H.Carroué

Nogent-sur-Seine

Centrale nucléaire

Un vent de contestation souffle sur la CLI : le comité Stop-Nogent se retire de la commission

Un coup de théâtre, oui, mais prévisible tout de même. Le Comité Stop-Nogent vient de claquer la porte de la commission locale d'information. Bien difficile d'installer à la même table des gens d'EDF et des antinucléaires...

L'entente cordiale n'aura duré que quelques mois. Pour l'heure, c'est un coup dur porté à la commission locale d'information (CLI) car si le retrait de Stop-Nogent ne constitue pas une menace pour le fonctionnement et la pérennité de cette assemblée, il constitue pourtant une sorte d'entrave à l'information puisque le comité Stop-Nogent restait le seul élément s'inscrivant en contradiction avec les autres composantes de la CLI.

Le feu couvait-il depuis longtemps entre la CLI et Stop-Nogent ? Rien n'est moins sûr, mais ce qui reste certain c'est bien cette absence de Stop-Nogent à la dernière réunion de la commission organisée le 27 juin à l'intention des maires de la région et du Nogentais.

"Les associations, explique le Comité, ont été exclues de cette réunion qui s'est tenue à leur insu à Nogent alors que EDF était là pour présenter son point de vue aux maires de la région. Une telle manoeuvre liquide toute participation effective des associations".

Le Comité poursuit en expliquant que "cette CLI, à peine constituée, n'était encore qu'un fantôme dépourvu de moyens de fonctionnement. Elle a décidé de se faire clandestine : les prétendus rails de la transparence sur lesquels son président, Gérard Ancelin, affirmait se trouver, l'ont mené à l'opacité la plus complète. Dans une telle structure, les élus se trouvent coupés des associations et de la population et ne peuvent qu'être les otages d'une technocratie qui, après quelques hésitations, retourne à la méthode du mensonge éhonté et systématique".

Le Comité Stop-Nogent-sur-Seine refuse désormais de se considérer comme membre de cette CLI et d'y apporter sa caution : "Il inclut maintenant dans ses activités la dénonciation de cette commission locale de désinformation".

La lettre adressée au président de la commission

Voici la copie de la lettre adressée par les responsables du comité Stop-Nogent au président de la commission locale d'information.

"Nous avons appris par la presse qu'une séance de la CLI s'était tenue le 27 juin avec les représentants d'EDF et de diverses administrations, à l'attention des maires de la région.

"On ne saurait mieux signifier l'exclusion des associations et de la population de cette commission locale où, depuis sa recréation à l'automne 1993, la désinformation n'a cessé de le disputer à la propagande pro-nucléaire. En novembre 1993 déjà, vous aviez tenté d'organiser une réunion pour les enseignants, sans inviter les associations et en faisant référence à une brochure de "vulgarisation" partielle. Cette fois-là informés par la presse, nous avions pu néanmoins être présents et faire les interventions indispensables à une information équilibrée.

"La première véritable réunion de CLI, en février 1994, ne fut même pas convoquée régulièrement, avec le délai de trois semaines imposé par ses propres statuts. Nous avons néanmoins posé les questions les plus urgentes. Elles n'ont pas reçu de réponse sérieuse à ce jour, puisque seul un "avant-projet de réponse", parfaitement dilatoire, a été délivré par EDF deux mois plus tard.

"En juin, la deuxième réunion de la CLI pour l'année 1994 a été dissimulée à ses membres encombrants. De cette façon, il n'y avait plus de questions embarrassantes !

"Lorsque nous avons accepté en octobre 1993, sur invitation des pouvoirs publics, de participer à cette CLI, nous avons exprimé nos réticences devant le mode de fonctionnement choisi. En dépit de cet obstacle, nous avons décidé de faire une nouvelle fois la démonstration que les antinucléaires acceptent le débat, même dans les conditions les plus défavorables pour eux. Force est de constater aujourd'hui que vous n'avez pas respecté vos engagements, pourtant fort limités ! L'industrie nucléaire ne peut supporter la moindre ombre de discussion effective : elle a tant à cacher, notamment qu'elle fait courir aux populations un risque industriel inacceptable...

"Le pas de clerc dont la CLI de Nogent-sur-Seine s'est rendue responsable le 27 juin s'inscrit dans le contexte d'une régression délibérée du lobby nucléaire depuis un an vers les vieilles méthodes du secret et de la dissimulation. La "transparence" est au-dessus de ses forces.

"En tant que président, vous êtes maître de la convocation de CLI. Nous vous tenons pour le principal responsable de la politique de duplicité et de fait accompli à la CLI de Nogent-sur-Seine.

"Nous ne nous considérons plus comme membre de cette structure manipulée."